

COMMUNE DE MAISONSGOUTTE

Département du BAS-RHIN
Arrondissement de SELESTAT

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 04/09/2020

SEANCE du 11 septembre 2020

Sous la Présidence de M. Christian HAESSLER, Maire

Nombre de Conseillers élus : 15 - En fonction : 15 - Présents : 12

Absents excusés : WOLFF Bernard qui donne procuration à Christian HAESSLER
MACKAW Marlène qui donne procuration à Xavier STOEFFLER
GUNDER Sylvie qui donne procuration à Christian VEST

Absents non excusés : 0

Secrétaire de séance : Anne SCHILDKNECHT

1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance

Le conseil approuve le compte-rendu de la séance du 23/07/2020.

2) Désignation d'un conseiller municipal suppléant pour la Commission de contrôle des listes électorales

Lors de sa séance du 08/06/2020, le Conseil Municipal a désigné 1 représentant du Conseil Municipal pour la Commission de Contrôle des listes électorales (Gilles ZIMMERMANN). La Préfecture demande également la nomination d'un suppléant.

Après en avoir délibéré, M. Éric HUBRECHT, est désigné en tant que membre suppléant.

3) Candidature Trame Verte et bleue

Le Maire présente l'appel à projet trame verte et bleue de la Région Grand Est qui vise à renforcer la continuité des déplacements de la faune sauvage en milieux naturels et aquatiques. Une réunion s'est tenue en mairie à ce sujet au mois de juin et début septembre en présence de Mme Gaëlle IMBERT, chargée de mission Trame Verte et Bleue. Plusieurs projets ont été évoqués dans ce cadre (jardin pédagogique, plantations de nouvelles essences, aménagement de zone pour la faune,...)

Le Conseil approuve à l'unanimité la participation de la commune à cet appel à projet et autorise le Maire à engager des actions dans ce sens, qui permettraient à la Commune et aux particuliers de bénéficier de subventions (jusqu'à hauteur de 80%).

4) Autoconsommation collective et production d'énergie solaire : demande de subvention au Département 67 dans le cadre du plan de relance

Le plan de relance économique de la France prône la souveraineté énergétique et vise à accélérer la conversion écologique de notre économie en soutenant résolument l'investissement dans les énergies de demain. Le 14 août, le département du Bas-Rhin a proposé à la commune de bénéficier d'un second contrat de solidarité communal à condition de déposer un dossier avant le 15 septembre. C'est pourquoi, la municipalité accélère son programme de transition énergétique en se proposant d'investir dans une première réalisation de production d'électricité solaire en y associant les consommateurs potentiels locaux. Le projet veut également s'inscrire dans la dynamique d'amélioration de la résilience des réseaux électriques et de transition énergétique en zone rurale.

Il comporte deux volets :

- un projet d'investissement dans une unité de production d'énergie située au centre du village (300 m² de toiture sur l'église)
- un projet d'organisation participatif et collectif de consommation locale d'énergie.

Maître d'ouvrage du projet :

La commune de Maisongoutte, propriétaire de l'église communale.

Paramètres techniques : 300 m² de toiture. Toiture orientée Sud, 45°, hauteur 15 à 30 m

Coût prévisionnel du projet: 180 000 €

Subvention sollicitée auprès du département du Bas Rhin : 35 % soit 63 000 €

La Région Grand Est avec son programme Climaxion et l'État avec la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) seront chacun sollicités pour 25 % soit 90 000 €.

L'auto financement de la Commune pour l'investissement est prévu pour 15 % soit 27 000 €

Accusé de réception en préfecture
067-216702803-20200911-01-DE
Date de télétransmission : 18/09/2020
Date de réception préfecture : 18/09/2020

Après débats et échanges techniques sur le sujet en matière de transition énergétique et d'urbanisme, le Conseil Municipal approuve ce projet à 9 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à sa mise en œuvre.

5) Modification du règlement du terrain de camping en matière de sécurité incendie

En raison des conditions climatiques et de la sécheresse, le Maire propose de modifier l'arrêté municipal modificatif n°01-01/2010 portant règlementation générale du terrain de camping notamment l'article 3.1 sur l'autorisation des feux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'interdire totalement les feux sur le terrain de camping. Une autorisation exceptionnelle pourra être accordée en fonction des situations (camp scout par exemple) et sur demande expresse des campeurs. Un nouvel arrêté sera pris en ce sens.

Par ailleurs, afin d'éviter les dérives et abus en eau potable au niveau du camping, l'eau sera coupée après chaque location.

6) Attribution concession cimetière

M. le Maire a été saisi d'une demande de concession pour une tombe dont le renouvellement est expiré depuis près de 10 ans et dont le renouvellement n'a pas été souhaité.

L'article L. 2223-15 du code général des collectivités territoriales prévoit que les concessions sont renouvelables et qu'à défaut du paiement d'une nouvelle redevance à l'expiration de la concession, le terrain concédé retourne à la Commune. Ce terrain ne peut être repris que deux années révolues après l'expiration de la période pour laquelle le terrain a été concédé.

A ce jour, plusieurs concessions n'ont jamais été renouvelées et le délai de 2 ans est expiré. Un courrier a été envoyé aux différents ayants droits afin de remettre à jour les concessions. En cas de non-réponse ou de désistement, les concessions pourront être attribuées à de nouveaux concessionnaires.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à attribuer les concessions non renouvelées.

7) Poste agent d'entretien pour le nettoyage de la mairie

L'agent d'entretien de la mairie a déposé une lettre de démission pour raisons médicales à l'attention de M. le Maire. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la démission de l'agent à compter du 1^{er} septembre 2020.

Afin de pallier cette absence, le contrat de l'agent d'entretien des écoles sera augmenté de 5h30 hebdomadaires à compter du 14 septembre 2020.

Le Maire est chargé d'effectuer les démarches auprès du centre de gestion et d'établir un nouveau contrat à Mme Edith HAESSLER.

8) Divers

- Point sur les Commissions de la Communauté de Communes et la constitution de la CIID : Anne SCHILDKNECHT et Bernard WOLFF sont désignés pour faire partie de la CIID
- Point sur le dispositif d'évaluation des sapinières scolytées
- Journée conviviale du 13 septembre
- Vente de l'ancien 4x4 :
Le prix de vente est fixé à 1800 € / 2000 €. Le Maire prendra contact avec M. Paul ROCHELLE qui s'est porté acquéreur pour finaliser la vente.
- Courrier Restaurant du cœur :
Par courrier en date du 01/09/2020, les restos du cœur ont sollicité la Commune pour l'obtention d'une subvention. Au cours de l'année écoulée, 2 habitants de Maisonsgoutte ont été aidés par les restaurants du cœur. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle de 100 €.

Accusé de réception en préfecture
067-216702803-20200911-01-DE
Date de rétrotransmission : 18/09/2020
Classe de répartition : 18/09/2020

Classe de répartition : 18/09/2020

